

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière, tenue le mardi 21 novembre 2017 ajournée au 28 novembre 2017, à 19 h 30 au 3644, rue Saint-Jules, Jonquière, Québec, G7X 2K9, à laquelle il y avait quorum.

Sont présents à l'ouverture de la séance le 21 novembre 2017

M^{mes} Maude Desjardins, commissaire
Josette L.-Morin, commissaire
Isabelle Tremblay, commissaire

MM. Éric Bergeron, président
Stéphane Bergeron, commissaire
Lauréat Brassard, commissaire
Dany Larouche, commissaire

M^{mes} Anne-Marie Côté, commissaire parent
Nadia Émond, commissaire parent
Hélène Pelletier, commissaire parent

M. Claude Couture, directeur général
M^{me} Jacynthe Bond, directrice générale adjointe
Me Samuel Trépanier Brown, secrétaire général

Sont absents à l'ouverture de la séance du 21 novembre 2017 :

MM. Stéphane Audet, commissaire
Éric Dion, commissaire
Pascal Thivierge, commissaire

Me Samuel Trépanier Brown, secrétaire général, exerce la fonction de secrétaire du Conseil des commissaires.

— **ORDRE DU JOUR**
ADOPTION
RÉSOLUTION CC/2017-11-21/41

Il est proposé par M^{me} Maude Desjardins
 Et résolu à l'unanimité

QUE soit accepté l'ordre du jour de la présente séance ordinaire
 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La
 Jonquière constitué des sujets suivants et demeurant ouvert :

1. PRÉLIMINAIRES

- 1.1 Ouverture de la séance.
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2017.
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 novembre 2017.
- 1.5 Suites aux procès-verbaux.
- 1.6 Correspondance.
- 1.7 Rapport de Monsieur le président et représentations des commissaires.
- 1.8 Rapport de Monsieur le directeur général.
- 1.9 Questions du public.

2. DÉCISIONS

- 2.1 Surplus des établissements : recommandation du Comité de répartition des ressources.
Document 17/18-10
- 2.2 École Bois-Joli; ajout de locaux : engagement de professionnels en bâtiment.
Document 17/18-11
- 2.3 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Plan québécois des infrastructures (PQI) 2018-2028 : présentation d'un projet (Mesure 50511).
 Document 17/18-12
Document 17/18-12
- 2.4 Direction adjointe au Service des ressources humaines : nomination.
Document 17/18-13
- 2.5 Liste d'admissibilité à des postes de direction d'établissement secteurs jeune et adulte; banque de candidature : nomination
Document 17/18-14
- 2.6 Appel de projet en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2017
 Secrétariat à la condition féminine : présentation d'un projet.
Document 17/18-15
- 2.7 Action collective.

3. DIVERS

- 3.1 Félicitations et remerciements.
- 3.2 Fonds d'aide à la réussite De La Jonquière

4. **INFORMATION**

- 4.1 Rapport d'activités du directeur général (dépôt en Comité plénier le 14 novembre 2017).
- 4.2 Rapport d'activités du Fonds d'aide à la réussite De La Jonquière année scolaire 2016-2017 (dépôt en Comité plénier le 14 novembre 2017).
- 4.3 Prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires, le mardi 19 décembre 2017 à 19 h 30.

ADOPTÉ

— **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 17 OCTOBRE 2017**

ADOPTION

RÉSOLUTION CC/2017-11-21/42

ATTENDU QU'un procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du 17 octobre 2017 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière a été expédié à chacun des membres dudit conseil dans les délais prévus au 2^e alinéa de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QU'en vertu de la résolution CC-98/99-14, dûment adoptée lors de la séance tenue le 2 juillet 1998, le Conseil des commissaires a dispensé le secrétaire général et secrétaire du Conseil des commissaires de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Josette L.-Morin
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière accepte tel que présenté le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 17 octobre 2017.

ADOPTÉ

— **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 7 NOVEMBRE 2017**

ADOPTION

RÉSOLUTION CC/2017-11-21/43

ATTENDU QU'un procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du 7 novembre 2017 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière a été expédié à chacun des membres dudit conseil dans les délais prévus au 2^e alinéa de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QU'en vertu de la résolution CC-98/99-14, dûment adoptée lors de la séance tenue le 2 juillet 1998, le Conseil des commissaires a dispensé le secrétaire général et secrétaire du Conseil des commissaires de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

En conséquence,

Il est proposé par M. Lauréat Brassard
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière accepte tel que présenté le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires tenue le 7 novembre 2017.

ADOPTÉ

— **SUITES AU PROCÈS-VERBAL**

À la suite du procès-verbal du 17 octobre 2017, le secrétaire général informe l'assemblée que les ententes avec la Sûreté municipale de Ville Saguenay et la Sûreté du Québec ont été signées.

À la suite du procès-verbal du 7 novembre 2017, le directeur général informe l'assemblée que des rencontres ont eu lieu dans le cadre de la poursuite du plan d'action présenté lors du huis clos de la séance extraordinaire du 7 novembre 2017. Aussi, le directeur général avise l'assemblée que des discussions sont en cours avec le consultant identifié au sujet du mandat relatif au climat de travail du Centre de formation professionnelle Jonquière. Un suivi sera fait auprès des commissaires lors d'un prochain Comité plénier afin de statuer sur la nature du mandat.

— **CORRESPONDANCE**

M. Samuel Trépanier Brown mentionne que le conseil a reçu une invitation, pour deux personnes, de la Pulperie de Chicoutimi pour le vernissage de Jean-Paul Lapointe rétrospective de ses œuvres qui aura lieu le jeudi 23 novembre 2017 à 17 h dans le Grand Hall de la Pulperie. Les personnes intéressées devront confirmer leurs présences.

— **QUESTIONS DU PUBLIC**

M^{me} Nicole Émond présidente du Syndicat de l'Enseignement De La Jonquière s'adresse à l'assemblée. Elle rappelle l'importance de la formation générale aux adultes dans le parcours de nombreuses personnes de tous âges dans l'obtention d'acquis. M^{me} Émond rappelle aux commissaires l'existence et l'importance du plan d'action en formation générale des adultes.

Enfin, la présidente du Syndicat de l'Enseignement De La Jonquière invite les commissaires et les membres du public à visionner sur les médias sociaux la vidéo « Ensemble mettons la FGA sur la carte! » réalisée par la FSECSQ.

— **RAPPORT DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT
ET REPRÉSENTATIONS DES COMMISSAIRES**

PRÉSIDENT

Le 20 octobre 2017

Fédération des commissions scolaires du Québec : rencontre des présidents et des directions générales; à Québec.

Le 21 octobre 2017

Fédération des commissions scolaires du Québec : Conseil général; à Québec.

Le 24 octobre 2017

Centre de formation professionnelle Jonquière, édifice Mellon : activité pour le personnel ayant obtenu leur permanence; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

Le 25 octobre 2017

École secondaire Kénogami : activité-reconnaissance 2016-2017; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

Le 1^{er} novembre 2017

Atelier de musique de Jonquière : signatures des ententes avec les corps policiers; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

Le 10 novembre 2017

Centre de formation professionnelle Jonquière, édifice Mellon : rencontre de consultation sur la région éducative; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

Les 17 et 18 novembre 2017

Fédération des commissions scolaires du Québec : rencontre du Bureau de direction et Commission permanente; à Québec.

COMMISSAIRES

Le 19 octobre 2017

Les grandes rencontres : activité; à Alma.

M^{mes} Maude Desjardins, Nadia Émond, Josette L.-Morin

Le 20 octobre 2017

Conseil régional de la culture : rencontre du conseil d'administration; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M^{me} Maude Desjardins

Le 23 octobre 2017

École Sainte-Marie-Médiatrice : Club des petits déjeuners; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M^{me} Josette L.-Morin

Comité de parents : rencontre; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M^{mes} Maude Desjardins, Josette L.-Morin

Le 24 octobre 2017

Centre de formation professionnelle Jonquière, édifice Mellon : activité pour le personnel ayant obtenu leur permanence; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M^{mes} Anne-Marie Côté, Maude Desjardins, Josette L.-Morin

École polyvalente Jonquière : conseil d'établissement; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M^{me} Josette L.-Morin

Le 25 octobre 2017

École secondaire Kénogami : activité-reconnaissance 2016-2017; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M^{mes} Maude Desjardins, Nadia Émond, Josette L.-Morin

Le 29 octobre 2016

Fondation Asselin : brunch-bénéfice; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M^{mes} Maude Desjardins, Nadia Émond, Josette L.-Morin

Le 30 octobre 2017

École Sainte-Marie-Médiatrice : Club des petits déjeuners; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M^{me} Josette L.-Morin

Le 3 novembre 2017

École Saint-Jean-Baptiste : activité-bénéfice; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M^{mes} Maude Desjardins, Josette L.-Morin

Le 6 novembre 2017

École Sainte-Marie-Médiatrice : Club des petits déjeuners; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M^{me} Josette L.-Morin

Le 8 novembre 2017

École le Tandem – édifice Saint-Luc : conseil d'établissement extraordinaire; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M^{me} Josette L.-Morin

Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean : 40^e anniversaire; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M^{me} Maude Desjardins

École secondaire Kénogami : conseil d'établissement; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M^{me} Josette L.-Morin

Le 10 novembre 2017

Centre de formation professionnelle Jonquière, édifice Mellon : journée de consultation sur la région éducative; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M^{mes} Maude Desjardins, Josette L.-Morin

Le 13 novembre 2017

École secondaire Kénogami : formation pour les membres des conseils d'établissement; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M^{mes} Nadia Émond, Josette L.-Morin

Le 16 novembre 2017

Fonds d'aide à la réussite De La Jonquière : activité-bénéfice; à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M^{mes} Anne-Marie Côté, Maude Desjardins, Nadia Émond, Josette L.-Morin, M. Lauréat Brassard

— **RAPPORT DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

1. Information sur la gestion courante du Service des ressources financières

Article 34 – Autorisation des paiements

2. Information sur la gestion courante du Service des ressources humaines

Article 22 – Engagement du personnel enseignant pour l'année scolaire 2017-2018.

— **SURPLUS DES ÉTABLISSEMENTS RECOMMANDATION DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES RÉSOLUTION CC/2017-11-21/44**

ATTENDU la recommandation unanime du Comité de répartition des ressources de porter au crédit des établissements pour l'exercice financier 2017-2018 les surplus (déficits) réalisés, le cas échéant, au cours de l'exercice 2016-2017;

ATTENDU l'étude et l'appropriation du dossier par les commissaires lors du Comité plénier du 14 novembre 2017;

En conséquence,

Il est proposé par M. Dany Larouche
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière donne suite à la recommandation unanime du Comité de répartition des ressources de porter au crédit des établissements pour l'exercice financier 2017-2018 les surplus (déficits) réalisés, le cas échéant, au cours de l'exercice financier 2016-2017;

QUE l'attribution des surplus (déficits) se fasse suivant les modalités d'attribution habituelles, dans le respect du processus et des règles budgétaires 2017-2018 de la CSDLJ.

ADOPTÉ

— **ÉCOLE BOIS-JOLI**
AJOUT DE LOCAUX
ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS EN BÂTIMENT
RÉSOLUTION CC/2017-11-21/45

ATTENDU la formation d'un comité de sélection afin de produire des recommandations au Conseil des commissaires pour l'engagement de professionnels en bâtiment requis pour les travaux d'ajout de locaux à l'école Bois-Joli;

ATTENDU le processus d'appel d'offres public et les deux processus d'appels d'offres publics régionalisés réalisés en vue de l'engagement des professionnels;

ATTENDU les recommandations unanimes des membres du comité de sélection;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Josette L.-Morin
Et résolu à l'unanimité

QUE pour la réalisation des travaux d'ajout de locaux à l'école Bois-Joli, la Commission scolaire De La Jonquière retienne les services de la firme Léo Lapointe Architecte, pour fournir les services professionnels en architecture du bâtiment;

Les services à fournir consistent principalement à :

1. confectionner les plans et devis;
2. analyser les soumissions des entrepreneurs et faire au directeur du Service des ressources matérielles et informatiques la ou les recommandations opportunes;
3. surveiller les travaux de réalisation;

QUE soit autorisée la signature du contrat de services à intervenir entre les parties.

QUE, pour la réalisation des travaux d'ajout de locaux à l'école Bois-Joli, la Commission scolaire De La Jonquière retienne les services de la firme Unigec inc. pour fournir les services professionnels en ingénierie mécanique – électricité.

Les services à fournir consistent principalement à :

1. confectionner les plans et devis;
2. analyser les soumissions des entrepreneurs et faire au directeur du Service des ressources matérielles et informatiques la ou les recommandations opportunes;
3. surveiller les travaux de réalisation;

QUE soit autorisée la signature du contrat de services à intervenir entre les parties;

QUE, pour la réalisation des travaux d'ajout de locaux à l'école Bois-Joli, la Commission scolaire De La Jonquière retienne les services de la firme Unigec inc. pour fournir les services professionnels en ingénierie structure – civil.

Les services à fournir consistent principalement à :

1. confectionner les plans et devis;
2. analyser les soumissions des entrepreneurs et faire au directeur du Service des ressources matérielles et informatiques la ou les recommandations opportunes;
3. surveiller les travaux de réalisation;

QUE soit autorisée la signature du contrat de services à intervenir entre les parties.

ADOPTÉ

À 20 H 25 M. Éric Dion prend son siège au Conseil des commissaires

— MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES (PQI) 2018-2028 PRÉSENTATION D'UN PROJET (MESURE 50511) RÉSOLUTION CC/2017-11-21/46

ATTENDU la demande du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à l'effet que la Commission scolaire De La Jonquière soumette la liste et les priorités relatives aux projets qu'elle souhaite voir considérer pour fins d'élaboration du *Plan québécois des infrastructures 2018-2028*, le PQI;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par le Comité de coordination des services au regard, notamment, de l'exercice de la rédaction du PTI 2018-2021, des projections de clientèle, des ressources financières pour fins d'investissement qui nous sont allouées annuellement et des critères d'admissibilité pour considération au PQI 2018-2028;

ATTENDU l'étude du dossier en comité plénier du Conseil des commissaires du 14 novembre 2017;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Maude Desjardins
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière soumette à l'attention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et aux fins de considération pour le *Plan québécois des infrastructures 2018-2028*, le projet suivant :

- formation générale : « Ajout d'un gymnase – École le Tandem, édifice Saint Luc ».

ADOPTÉ

— **DIRECTION ADJOINTE AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
NOMINATION
RÉSOLUTION CC/2017-11-21/47**

ATTENDU les résolutions du Conseil des commissaires, autorisant l'ouverture d'un poste de « Direction adjointe au Service des ressources humaines »;

ATTENDU les processus de sélection suivis par le comité de sélection, le comité de sélection recommande à l'unanimité que la candidature suivante soit retenue dans le cadre du processus poste de « Direction adjointe au Service des ressources humaines » :

- M^{me} Gina Larouche.

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Isabelle Tremblay
Et résolu à l'unanimité

QUE la personne suivante soit nommée au poste de « Direction adjointe au Service des ressources humaines » :

- Madame Gina Larouche.

ADOPTÉ

— **LISTE D'ADMISSIBILITÉ À DES POSTES DE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT
SECTEURS JEUNE ET ADULTE
NOMINATION
RÉSOLUTION CC/2017-11-21/48**

ATTENDU les résolutions du Conseil des commissaires autorisant l'ouverture d'un concours pour une « Liste d'admissibilité – Postes à la direction d'établissement - Banques de candidatures »;

ATTENDU les processus de sélection suivis par le Comité de sélection, le Comité de sélection recommande à l'unanimité que les candidatures suivantes soient retenues dans le cadre du processus « Liste d'admissibilité - Postes à la direction d'établissement - Banques de candidatures » :

Pour une banque de direction :

- M^{me} Martine LeVasseur;
- M. Frédéric Bouchard;
- M. Pierre Larouche.

En conséquence,

Il est proposé par M. Lauréat Brassard
Et résolu à l'unanimité

QUE les personnes suivantes soient retenues pour une « Liste d'admissibilité - Postes à la direction d'établissement - Banques de candidatures » :

Pour une banque de direction :

- M^{me} Martine LeVasseur;
- M. Frédéric Bouchard;
- M. Pierre Larouche.

ADOPTÉ

— **SÉANCE**
HUIS CLOS
RÉSOLUTION CC/2017-11-21/49

ATTENDU l'article 167 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoyant que le conseil peut décréter un huis clos;

ATTENDU qu'il convient maintenant de siéger à huis clos;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Josette L.-Morin
 Et résolu à l'unanimité

QUE la présente séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière se poursuive à huis clos.

ADOPTÉ

Les membres du public sont invités à quitter la salle pour le huis clos. M. le président invite, M^{me} Jacynthe Bond, Me Samuel Trépanier Brown, M^{me} Nathalie Larouche à participer au huis clos.

Début du huis clos : 20 h 15

— **HUIS CLOS**
LEVÉE
RÉSOLUTION CC/2017-11-21/50

ATTENDU QUE les fins poursuivies par le huis clos ont été atteintes;

En conséquence,

Il est proposé par M. Dany Larouche
 Et résolu à l'unanimité

QUE la présente séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière reprenne ses activités en assemblée publique.

ADOPTÉ

Fin du huis clos : 20 h 28

— **APPEL DE PROJET EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2017**
SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE
PRÉSENTATION D'UN PROJET
RÉSOLUTION CC/2017-11-21/51

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire De La Jonquière de soutenir la promotion de l'égalité des femmes et des hommes;

ATTENDU la présentation du projet « Élaboration d'un programme formel sur l'égalité entre les femmes et les hommes au Centre de formation professionnelle Jonquière » à huis clos lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires le 21 novembre 2017;

En conséquence,

Il est proposé par M. Stéphane Bergeron
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière autorise le dépôt du projet « Élaboration d'un programme formel sur l'égalité entre les femmes et les hommes au Centre de formation professionnelle Jonquière » au Secrétariat à la condition féminine dans le cadre de l'appel de projets 2017 « S'engager pour l'égalité entre les femmes et les hommes », et qu'à cette fin M. Martial Verreault, directeur du Centre de formation professionnelle Jonquière, ou toute autre personne occupant cette fonction, soit désigné comme signataire du formulaire de présentation du projet et, le cas échéant, de la convention de subvention.

ADOPTÉ

— **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**
RÉSOLUTION CC/2017-11-21/52

Il est proposé par M. Stéphane Bergeron
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière soit adopté aux termes de la résolution CC/2017-11-21/41 soit modifié afin que les 3.1 à 3.4 de la section « Divers » soient traités antérieurement au point 2.7 « Action collective » de la section « Décisions ».

ADOPTÉ

— **FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS**

M^{me} Josette L.-Morin mentionne que la *Loi sur les contrats des organismes publics* exige que soit nommé un membre externe de la Commission scolaire De La Jonquière au sein du comité de sélection en vue de l'attribution de contrats de services professionnels, notamment dans le cadre du projet de l'agrandissement de l'école Bois-Joli. Le Conseil des commissaires a entériné le 17 octobre 2017 la nomination de M. Steeve Dufour, conseiller aux affaires étudiantes, au Cégep de Jonquière, à titre de membre externe du comité de sélection. M^{me} Morin demande à ce qu'une lettre de remerciements lui soit adressée ainsi qu'à son employeur le Cégep de Jonquière.

M^{me} Morin adresse ses félicitations à l'école Trefflé-Gauthier pour avoir participé à l'activité « La rentrée sportive » dans le cadre du programme ISO-ACTIF du Réseau de sport étudiant du Québec (RSEQ). Cette initiative a ainsi permis à l'école Trefflé-Gauthier de gagner un chèque-cadeau de 500 \$ chez Groupe Inter-sport plus afin de se procurer du matériel sportif. Le Réseau de sport étudiant Saguenay-Lac-Saint-Jean a tenu à récompenser les enseignants en éducation physique qui ont initié les élèves au plaisir de bouger toute l'année.

M. Stéphane Bergeron tient à féliciter l'École polyvalente Jonquière qui, par le biais de ses services complémentaires, a remporté le prix François Tremblay au montant de 1 000 \$, décerné dans le cadre de la journée pédopsychiatrique régionale 2017. Les intervenants scolaires, en collaboration avec l'Organisme des troubles anxieux (GRTP), ont mis sur pied le projet « Destinée et Voltige » afin d'élargir la prévention et l'intervention concernant la gestion du stress et de l'anxiété. La bourse offerte permettra à l'équipe de rehausser ce projet d'envergure.

— **FONDS D'AIDE À LA RÉUSSITE DE LA JONQUIÈRE**

M^{me} Josette L.-Morin informe que lors de la dernière rencontre du conseil d'administration du Fonds d'aide à la réussite De La Jonquière, 3 projets ont été retenus :

- un montant de 1 500 \$ a été accordé à l'école Saint-Jean-Baptiste pour le projet « L'autonomie fonctionnelle, la socialisation et la motricité globale chez les élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme »;
- un montant de 1 500 \$ a été accordé à l'école Saint-Jean-Baptiste pour le projet « 2^e phase pour la matériathèque pour les élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme »;
- un montant de 5 000 \$ a été accordé à l'école le Tandem, Saint-Luc pour le projet « La cour de l'école Saint-Luc, le Cœur du quartier ».

— **AJOURNEMENT AU 28 NOVEMBRE 2017 à 19 H30**
RÉSOLUTION CC/2017-11-21/53

ATTENDU l'article 166 de la *Loi sur l'instruction publique* relatif à l'ajournement d'une séance;

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière doit ajourner ses travaux pour considérer particulièrement le sujet suivant :

Action collective.

En conséquence,

Il est proposé par M. Lauréat Brassard
Et résolu à l'unanimité

QUE la présente séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière soit ajournée au 4 octobre 2016, aux lieu et heure ordinaires.

ADOPTÉ

La séance est levée à 20 h 45

Séance ordinaire ajournée du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière, tenue le mardi 28 novembre 2017, à compter de 19 h 30, au Centre administratif sous la présidence de M. Éric Bergeron, président.

Sont présents lors de la reprise de la séance le 28 novembre 2017 à 19 h 30

M^{mes} Maude Desjardins, commissaire
Josette L.-Morin, commissaire
Isabelle Tremblay, commissaire

MM. Éric Bergeron, commissaire
Stéphane Bergeron, commissaire
Lauréat Brassard, commissaire
Dany Larouche, commissaire
Pascal Thivierge, commissaire

M^{mes} Hélène Pelletier, commissaire parent
 Anne-Marie Côté, commissaire parent
 Nadia Émond, commissaire parent

M. Claude Couture, directeur général
 M^{mes} Jacynthe Bond, directrice générale adjointe
 Me Samuel Trépanier Brown, secrétaire général général

Sont absents :

MM. Stéphane Audet, commissaire
 Éric Dion, commissaire

Me Samuel Trépanier Brown, secrétaire général, exerce la fonction de secrétaire du Conseil des commissaires.

— **REPRISE DE LA SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2017**
RÉSOLUTION CC/2017-11-28/54

ATTENDU QUE, conformément à l'article 166 de la *Loi sur l'instruction publique* et en vertu de la résolution CC/2017-11-21/53 dûment adoptée le 21 novembre 2017, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière a ajourné ses travaux au mardi 28 novembre 2017, aux lieu et heure ordinaires;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Isabelle Tremblay
 Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière reprenne ses activités en assemblée publique.

ADOPTÉ

19 h 32 reprise de la séance

— **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**
RÉSOLUTION CC/2017-11-28/55

ATTENDU QU'aux termes de la résolution CC/2017-11-21/41 le Conseil des commissaires a adopté l'ordre du jour de la présente séance prévoyant que l'ordre du jour demeure ouvert;

ATTENDU QU'aux termes de la résolution CC/2017-11-21/52 le Conseil des commissaires a modifié l'ordre du jour tel qu'adopté afin que les points 3.1 à 3.4 de la section « Divers » soient traités antérieurement au point 2.7 « Action collective » de la section « Décisions »;

ATTENDU QUE les points ci-après doivent être ajoutés à l'ordre du jour tel qu'adopté et modifié, à savoir :

- 2.8 poste de directrice ou de directeur du Service des ressources matérielles et informatiques en remplacement de congé de maladie : autorisation d'ouverture;
- 2.9 poste de directrice ou de directeur du Service des ressources matérielles et informatiques en remplacement de congé de maladie : formation d'un comité de sélection;
- 2.10 poste de directrice ou de directeur du Service des ressources matérielles et informatiques en remplacement de congé de maladie : nomination des membres du comité de sélection;
- 2.11 poste de coordonnatrice ou de coordonnateur au Service des ressources humaines : autorisation d'ouverture;
- 2.12 poste de coordonnatrice ou de coordonnateur au Service des ressources humaines : formation d'un comité de sélection;
- 2.13 poste de coordonnatrice ou de coordonnateur au Service des ressources humaines : nomination des membres du comité de sélection;
- 2.14 réaménagement du Service aux entreprises au Centre de formation professionnelle Jonquière : autorisation de travaux;

En conséquence,

Il est proposé par M. Dany Larouche
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière modifie à nouveau l'ordre du jour adopté aux termes de la résolution CC/2017-11-21/41 et modifié précédemment aux termes de la résolution CC/2017-11-21/52 afin que les points ci-après ajoutés à la section « Décisions » :

- 2.8 poste de directrice ou de directeur du Service des ressources matérielles et informatiques en remplacement de congé de maladie : autorisation d'ouverture;
- 2.9 poste de directrice ou de directeur du Service des ressources matérielles et informatiques en remplacement de congé de maladie : formation d'un comité de sélection;
- 2.10 poste de directrice ou de directeur du Service des ressources matérielles et informatiques en remplacement de congé de maladie : nomination des membres du comité de sélection;
- 2.11 poste de coordonnatrice ou de coordonnateur au Service des ressources humaines : autorisation d'ouverture;
- 2.12 poste de coordonnatrice ou de coordonnateur au Service des ressources humaines : formation d'un comité de sélection;
- 2.13 poste de coordonnatrice ou de coordonnateur au Service des ressources humaines : nomination des membres du comité de sélection;
- 2.14 réaménagement du Service aux entreprises au Centre de formation professionnelle Jonquière : autorisation de travaux;

ADOPTÉ

— **SÉANCE**
HUIS CLOS
RÉSOLUTION CC/2017-11-28/56

ATTENDU l'article 167 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoyant que le conseil peut décréter un huis clos;

ATTENDU qu'il convient maintenant de siéger à huis clos;

En conséquence,

Il est proposé par M. Lauréat Brassard
Et résolu à l'unanimité

QUE la présente séance ajournée du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière se poursuive à huis clos.

ADOPTÉ

Les membres du public sont invités à quitter la salle pour le huis clos ainsi que M^{me} Isabelle Tremblay, M. Stéphane Bergeron et M. Pascal Thivierge. M. le président invite M^{me} Jacynthe Bond, Me Samuel Trépanier Brown, à participer au huis clos.

Début du huis clos à 19 h 35

À 19 h 52 M. le président invite M^{me} Isabelle Tremblay, M. Stéphane Bergeron M. Pascal Thivierge et M. Jessie Audet à se joindre au huis clos.

— **HUIS CLOS
LEVÉE
RÉSOLUTION CC/2017-11-28/57**

ATTENDU QUE les fins poursuivies par le huis clos ont été atteintes;

En conséquence,

Il est proposé par M. Stéphane Bergeron
Et résolu à l'unanimité

QUE la présente séance ajournée du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière reprenne ses activités en assemblée publique.

ADOPTÉ

20 h 08 Levée du huis clos.

— **ACTION COLLECTIVE
RÉSOLUTION CC/2017-11-28/58**

ATTENDU la demande d'autorisation d'intenter une action collective introduite dans le district de Chicoutimi et portant le numéro de Cour 150-06-000007-138 à l'encontre de la Commission scolaire De La Jonquière et 67 autres commissions scolaires relativement aux frais chargés aux parents (ci-après l' « Action collective »);

ATTENDU le jugement de la Cour supérieure du district de Chicoutimi en date du 6 décembre 2016 autorisant l'exercice de l'Action collective;

ATTENDU la signification de la demande introductive d'instance en action collective à la Commission scolaire De La Jonquière le 22 juin 2017;

ATTENDU QUE conformément à la police d'assurance responsabilité dont elle bénéficie, la Commission scolaire De La Jonquière a avisé ses assureurs de l'Action collective;

ATTENDU l'acte d'intervention forcée (Appel en garantie des assureurs responsabilité) déposé à la Cour le 30 octobre dernier à l'encontre des assureurs de la Commission scolaire De La Jonquière dans le dossier de l'Action collective;

ATTENDU QUE la Commission scolaire De La Jonquière désire que toutes discussions de règlement avec les demandeurs dans le présent dossier soient conditionnelles à une entente au préalable avec ses assureurs;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Maude Desjardins

Et résolu à l'unanimité des voix exprimées (les commissaires Stéphane Bergeron, Pascal Thivierge et Isabelle Tremblay se sont abstenus)

DE mandater le secrétaire général à informer les procureurs de la Commission scolaire De La Jonquière, soit le cabinet Morency société d'avocats, que la Commission scolaire De La Jonquière exige que toutes discussions de règlement avec les demandeurs dans le présent dossier soient conditionnelles à une entente au préalable avec ses assureurs visés par l'Appel en garantie.

ADOPTÉ

— **POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES EN REMPLACEMENT DE CONGÉ DE MALADIE
AUTORISATION D'OUVERTURE
RÉSOLUTION CC/2017-11-28/59**

ATTENDU l'absence de M. Claude Fortin, directeur du Service des ressources matérielles et informatiques pour cause de congé de maladie;

ATTENDU la nécessité de combler le poste de directrice ou de directeur au Service des ressources matérielles et informatiques pour cause de congé de maladie;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Nadia Émond
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De la Jonquière autorise l'ouverture du poste de directrice ou de directeur du Service des ressources matérielles et informatiques en remplacement de congé de maladie.

ADOPTÉ

— **POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES EN REMPLACEMENT DE CONGÉ DE MALADIE
FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION
RÉSOLUTION CC/2017-11-28/60**

ATTENDU QUE par la résolution CC/2017-11-28/59 adoptée le 28 novembre 2017, la Commission scolaire De La Jonquière autorisait l'ouverture du poste de directrice ou de directeur au Service des ressources matérielles et informatiques en remplacement de congé de maladie;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la formation d'un comité de sélection afin de procéder à l'analyse des candidatures et au processus de sélection;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Anne-Marie Côté
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière autorise la formation d'un comité de sélection composé de trois commissaires ainsi qu'un substitut.

ADOPTÉ

— **POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES EN REMPLACEMENT DE CONGÉ DE MALADIE
NOMINATIONS DES MEMBRES
RÉSOLUTION CC/2017-11-28/61**

ATTENDU QUE par les résolutions CC/2017-11-28/59 et CC/2017-11-28/60 adoptées le 28 novembre 2017, la Commission scolaire De La Jonquière autorisait l'ouverture du poste de directrice ou de directeur au Service des ressources matérielles et informatiques en remplacement de congé de maladie et la formation d'un comité afin de procéder au processus de sélection;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer trois commissaires et un substitut à ce comité;

ATTENDU les mises en candidatures suivantes :

au premier poste :
M. Lauréat Brassard accepte d'être candidat;

au deuxième poste :
M^{me} Isabelle Tremblay accepte d'être candidate;

au troisième poste :
M^{me} Maude Desjardins accepte d'être candidate;

au poste du substitut :
M^{me} Josette L.-Morin accepte d'être candidate;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Hélène Pelletier
Et résolu à l'unanimité

QUE M^{mes} Maude Desjardins, Isabelle Tremblay, M. Lauréat Brassard soient nommés membres du comité de sélection en vue de l'ouverture du poste de directrice ou de directeur au Service des ressources matérielles et informatiques en remplacement de congé de maladie et que M^{me} Josette L.-Morin soit nommée substitut de l'une ou l'autre des personnes ci-haut mentionnées.

ADOPTÉ

— **POSTE DE COORDONNATRICE OU DE COORDONNATEUR AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
AUTORISATION D'OUVERTURE
RÉSOLUTION CC/2017-11-28/62**

ATTENDU la nécessité d'ouvrir le poste de coordonnatrice ou de coordonnateur au Service des ressources humaines;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Josette L.-Morin
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière autorise l'ouverture d'un concours afin d'ouvrir le poste de coordonnatrice ou de coordonnateur au Service des ressources humaines.

ADOPTÉ

— **POSTE DE COORDONNATRICE OU DE COORDONNATEUR AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION
RÉSOLUTION CC/2017-11-28/63**

ATTENDU QUE par la résolution CC/2017-11-28/62 adoptée le 28 novembre 2017, la Commission scolaire De La Jonquière autorisait l'ouverture du poste de coordonnatrice ou de coordonnateur au Service des ressources humaines;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la formation d'un comité de sélection afin de procéder à l'analyse des candidatures et au processus de sélection;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Isabelle Tremblay
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière autorise la formation d'un comité de sélection composé de trois commissaires ainsi qu'un substitut.

ADOPTÉ

— **POSTE DE COORDONNATRICE OU DE COORDONNATEUR AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
NOMINATIONS DES MEMBRES
RÉSOLUTION CC/2017-11-28/64**

ATTENDU QUE par les résolutions CC/2017-11-28/62 et CC/2017-11-28/63 adoptées le 28 novembre 2017, la Commission scolaire De La Jonquière autorisait l'ouverture du poste de coordonnatrice ou de coordonnateur au Service des ressources humaines et la formation d'un comité afin de procéder au processus de sélection;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer trois commissaires et un substitut à ce comité;

ATTENDU les mises en candidatures suivantes :

au premier poste :
M^{me} Josette L.-Morin accepte d'être candidate;

au deuxième poste :
M. Lauréat Brassard accepte d'être candidat;

au troisième poste :
M^{me} Isabelle Tremblay accepte d'être candidate;

au poste du substitut :
M. Éric Bergeron

En conséquence,

Il est proposé par M. Pascal Thivierge
Et résolu à l'unanimité

QUE M^{mes} Josette L.-Morin, Isabelle Tremblay et M. Lauréat Brassard soient nommés membres du comité de sélection en vue de l'ouverture du poste de coordonnatrice ou de coordonnateur au Service des ressources humaines et que M. Éric Bergeron soit nommé substitut de l'une ou l'autre des personnes ci-haut mentionnées.

ADOPTÉ

— **RÉAMÉNAGEMENT DU SERVICE AUX ENTREPRISES AU CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE JONQUIÈRE, ÉDIFICE DU ROYAUME
AUTORISATION DE TRAVAUX
RÉSOLUTION CC/2017-11-28/65**

ATTENDU la situation financière précaire des Services aux entreprises;

ATTENDU les avantages des mesures de réduction des effectifs amorcées en 2017-2018;

ATTENDU les avantages d'être compétitifs et de dégager des marges de manœuvre financières

En conséquence,

Il est proposé par M. Stéphane Bergeron
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière autorise le financement du projet de réaménagement des locaux des Services aux entreprises au Centre de formation professionnelle Jonquière, édifice du Royaume, de l'ordre de 450 000 \$, à même le remplacement de divers projets déjà prévus au Plan triennal des investissements pour un montant de 200 000 \$, ainsi que par le budget d'opérations courantes du Centre de formation professionnelle Jonquière et des surplus budgétaires de la Commission scolaire (250 000 \$).

ADOPTÉ

— **SÉANCE
LEVÉE
RÉSOLUTION CC/2017-11-28/66**

Il est proposé par M^{me} Isabelle Tremblay
Et résolu à l'unanimité

QUE la présente séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière soit levée.
ADOPTÉ

La séance est levée à 20 h 25

La personne qui préside

Secrétaire du Conseil des commissaires

